



Konkurse - Faillites - Fallimenti

VD

1.

Débitrice: **GALLERIE 10 SARL**, Rue du Midi 10,
1003 Lausanne
2.

Date du prononcé de dissolution: 27.07.2012
3.

Suspension de faillite: 15.10.2012
4.

Echéance selon art. 230 al. 2 LP: 05.11.2012
5.

Avance de frais: CHF 4'000.00

Indication:

La faillite sera clôturée si, dans le délai susmentionné, les créanciers n'en requièrent pas la liquidation et ne fournissent pas la sûreté exigée pour les frais qui ne seront pas couverts par la masse. La réclamation ultérieure d'avances supplémentaires est réservée.
6.

Remarques: Par décision du 27 juillet 2012, le Président du Tribunal d'arrondissement de Lausanne a prononcé la dissolution de la société conformément aux articles 154 ORC et 731b CO ; sa liquidation a été ordonnée selon les dispositions applicables à la faillite.

Office des faillites de Lausanne

021/316.65.13

1014 Lausanne Adm cant

00826537

